

## Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale  
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

### Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

27/03/2019

Dossier complet le :

27/03/2019

N° d'enregistrement :

2019\_3432

#### 1. Intitulé du projet

Demande de modification d'une opération du plan de gestion de la réserve naturelle nationale de la Baie de Somme : reprofilage de deux digues

#### 2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

##### 2.1 Personne physique

Nom **DALLE**

Prénom **Bruno**

##### 2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Syndicat Mixte Baie de Somme, Grand Littoral Picard

Nom, prénom et qualité de la personne  
habilitée à représenter la personne morale

Directeur général des services

RCS / SIRET

2	5	8	0	0	1	9	2	4	0	0
---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---

Forme juridique

Collectivité territoriale

#### Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

#### 3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
11° Travaux, ouvrages et aménagements dans les espaces remarquables du littoral et visés au b et au d du R. 146-2 du code de l'urbanisme.	Reprofilage de deux digues

#### 4. Caractéristiques générales du projet

**Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire**

##### 4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

L'activité de gestion réalisée et qui nécessite d'être complétée est celle qui consistait à « Supprimer les arbustes et entretenir régulièrement les digues et les berges afin d'empêcher leur repousse. » Cette activité de gestion fait donc partie d'une opération destinée à garantir que les plans d'eau extérieurs soient les plus propices possibles à la reproduction des espèces ciblées. Cette opération a mis en évidence le caractère accidenté des digues, présentant de nombreux accidents de terrain rendant difficile leur franchissement par les poussins d'Avocettes et de Tadorne de Belon. (Annexe 2) Aucun des agents travaillant dans la réserve naturelle n'avait conscience de l'état de dégradation des digues, ce qui explique que le nivellement des digues n'a pas été prévu dans le plan de gestion. Ce n'est que lorsque l'engin a dégagé les digues que le mauvais état de celles-ci a pu être mis en évidence.

Un reprofilage de digues ainsi qu'un nivellement permettrait de disposer de pentes douces de chaque côté des digues afin de faciliter le passage des jeunes oiseaux d'un plan d'eau à un autre (Avocettes élégantes, Tadorne de Belon). Ces travaux vont permettre aux digues de retrouver leur aspect initial et l'entretien en sera facilité car il sera possible d'utiliser des engins moins lourds lors des opérations d'entretien.

## 4.2 Objectifs du projet

Déplacement des poussins d'Avocettes et de Tadornes Rendu possible sur de grandes longueurs de digues entre les différents plans d'eau avec un risque minimum de mortalité liée aux obstacles infranchissables pour des jeunes oiseaux

Entretien de la végétation possible annuellement avec le matériel du parc ornithologique sur la plus grande partie des digues.

Maintien d'une végétation rase sur les digues au moyen de l'entretien annuel, voire, à terme, par le pâturage (idée en réflexion pour le prochain plan de gestion).

## 4.3 Décrivez sommairement le projet

### 4.3.1 dans sa phase travaux

S'ils sont autorisés, les travaux de nivellement seront effectués entre le 15 novembre et le 20 décembre, en période de fermeture du parc ornithologique et surtout hors période de nidification des oiseaux qui s'étend d'avril à fin juillet. Ils consisteront, après une opération d'entretien de la végétation accessible, à déplacer le sable afin de disposer, sur la plus grande partie des deux versants de chaque digue, de pentes douces et sans accidents de terrain, de type micro-falaise ou zones d'accumulation. Aucun apport de matière supplémentaire ne sera effectué. Seul le substrat sur place sera utilisé. Il s'agit donc d'un simple déplacement local de sable.

Le coût de l'opération sera intégralement pris en charge par le budget du parc ornithologique et non par celui de la réserve naturelle et dépendra du temps passé sur chaque digue afin d'avoir le rendu souhaité.

La digue entre le 1 et 2, pour un linéaire de 325mètres, est estimé un déplacement de 800m<sup>3</sup>.

Pour la digue entre le 2 et le 4, il s'agit principalement d'un aplanissement de crête et donc un cubage moindre de l'ordre de 200m<sup>3</sup>.

### 4.3.2 dans sa phase d'exploitation

entretien annuel de la végétation par gyrobroyage

#### 4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

modification de l'aspect d'une réserve naturelle nationale (article R. 332-23 du code de l'environnement),  
modification de l'aspect paysager au titre du site classé

#### 4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
digue 1 : linéaire de 325 m	800 m <sup>3</sup> de sable à déplacer
digue 2 : reprofilage comblement d'une dépression sèche par le sable d'un proche monticule	200 m <sup>3</sup>

#### 4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)  
d'implantation

parc ornithologique du  
Marquenterre, Chemin des  
Garenes, 80 120 Saint-Quentin-en-  
Tourmont

Coordonnées géographiques<sup>1</sup>

Long. 50° 15' \_\_\_ " Lat. 01° 33' \_\_\_ "

Pour les catégories 5° a), 6° a), b)  
et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d),  
10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°,  
38° ; 43° a), b) de l'annexe à  
l'article R. 122-2 du code de  
l'environnement :

Point de départ :

Long. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " Lat. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ "

Point d'arrivée :

Long. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " Lat. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ "

Communes traversées :

Commune de Saint-Quentin-en-Tourmont

#### Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation  
environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les  
différentes composantes de votre projet et  
indiquez à quelle date il a été autorisé ?

Dans le cadre des objectifs du Plan de Gestion (2017/2021) de la Réserve Naturelle Nationale de la Baie de Somme (Opération IP02, Améliorer les possibilités de reproduction des larvo-limicoles littoraux en intervenant sur les îlots de reproduction, les berges et en contrôlant les prédateurs) et plus précisément de sa partie terrestre représentée par le Parc du Marquenterre, une opération d'entretien de la végétation des digues séparant les principaux plans d'eau avait été validée au même titre que le plan de gestion par arrêté préfectoral en date du 17 février 2017.

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative



## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Zone naturelle d'Intérêt Ecologique, Floristique et Faunistique (ZNIEFF) :</li> <li>o Type 2 : Plaine maritime picarde (220320035).</li> <li>o Type 1 : Baie de Somme, Parc du Marquenterre, Champ neuf (220014314).</li> </ul>
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Saint-Quentin-en-Tourmont
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Réserve naturelle nationale de la Baie de Somme
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Site Ramsar

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Prescrit
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Lequel et à quelle distance ?</b>
D'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Zone de Protection Spéciale (ZPS) FR2210068 « Estuaires picards : Baies de Somme et d'Authie »</li> <li>• Zone Spéciale de Conservation (ZSC) FR2200346 « Estuaires et littoral picard (baies de Somme et d'Authie) »</li> </ul>
D'un site classé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Site classé du Marquenterre (décret du 18 septembre 1998)

**6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles**

**6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?**

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
<b>Ressources</b>	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Milieu naturel</b>	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Au contraire, le nivellement du terrain permettra de contrôler le développement des espèces végétales arbustives et de favoriser le développement des plantes pionnières des dunes
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Risques</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Nuisances</b>	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il source de bruit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	



	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Emissions</b>	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	



<b>Patrimoine / Cadre de vie / Population</b>	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Paysagèrement la modification sera à peine visible, mais le terrain égalisé permettra un meilleur entretien et augmentera la sécurité des conducteurs des engins en charge des opérations d'entretien
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

**6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

Complément à l'opération du plan de gestion Opération IP02, Améliorer les possibilités de reproduction des laro-limicoles littoraux en intervenant sur les îlots de reproduction, les berges et en contrôlant les prédateurs

**6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

**6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :**

### 7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Non, cela ne semble pas utile. Il s'agit d'une opération complémentaire au plan de gestion du site qui est appliqué après validation par le CSRPN, le comité consultatif de la réserve, a fait l'objet d'un arrêté préfectoral autorisant sa mise en oeuvre, et d'une autorisation ministérielle au titre du site classé, après passage et validation au CDPNS. Les actions dans une réserve naturelle ne visent pas à la destruction de la nature mais à son meilleur fonctionnement. Si le gestionnaire avait eu connaissance de l'état de la digue sous l'épaisse couche de buissons, il aurait intégré cette opération dans le plan de gestion.

### 8. Annexes

#### 8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publié</b> ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

## 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

## 9. Engagement et signature


Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à **Abbeville**

le, **21 mars 2019**

Signature

  
**Stéphane HAUSSOULIER**  
Président

Pour le Président  
Le Directeur Général des Services

  
Bruno DALLE